

## **Les maires du Grand Narbonne décident de la fermeture du bassin extérieur de l'Espace de liberté du 5 décembre au 30 avril 2023 inclus**

Lors de la conférence des maires du Grand Narbonne qui a eu lieu à Gruissan jeudi 10 novembre, les 25 maires présents ont décidé la fermeture du bassin extérieur de 50 mètres de l'Espace de liberté du 5 décembre 2022 au 30 avril 2023 inclus. Face aux très fortes augmentations annoncées par le Syaden (avec qui le Grand Narbonne a un groupement de commandes pour le gaz et l'électricité) qui vont impacter lourdement le budget annexe de l'Espace de liberté, les maires ont décidé, à l'unanimité des présents, de limiter ces hausses avec une fermeture du bassin extérieur durant la période la plus froide et venteuse de l'année.

Pour le gaz (qui sert à chauffer les bassins), à consommation constante, les dépenses de l'Espace de liberté devraient être multipliées par 5,6 –les estimations pour 2023 dépassant 1M€. Pour l'électricité, la hausse est estimée par le Syaden entre 25 et 40%, générant un surcoût entre plus de 125 000€ et 200 000€ selon la hausse. Soit au total, pour une consommation constante de gaz et d'électricité, une augmentation de plus de 1,2 M€ entre 2022 et 2023. Ce montant avoisine le versement effectué depuis le budget principal du Grand Narbonne en 2022 pour équilibrer le budget annexe de l'Espace de liberté (1,45 M€). Cela reviendrait à dire, sans aucune décision prise, qu'il faudrait, à minima, pour équilibrer le budget de l'Espace de liberté en 2023, doubler le versement du budget principal du Grand Narbonne.

Une telle décision aurait des conséquences en cascade sur les autres dépenses de la Communauté d'agglomération, remettant également en cause ses investissements dans l'ensemble de ses domaines de compétences. Bien que les maires soient attachés aux nombreux services offerts par l'Espace de liberté à ses abonnés et à ses visiteurs ponctuels, ils ont dû prendre une décision responsable quant à la gestion des deniers publics et qui permettra une poursuite de l'activité piscine.

Lors de la conférence des maires, plusieurs options ont été présentées, chiffrage à la clé :

- Baisser la température du bassin extérieure de 27 à 26°C permettrait d'économie 1300 € par mois (environ 15 000€ sur une année pleine).
- Fermer le bassin extérieur du 19 décembre à début avril permettrait une économie de près de 140 000€ sur la période
- Fermer le bassin extérieur de début décembre à fin avril permettrait une économie de près de 190 000€.

Les maires présents lors de la Conférence des maires, à la lumière des impacts financiers que vont avoir les dépenses liées aux fluides, ont pris une décision raisonnée, raisonnable et responsable, qui sera comprise par la majorité des contribuables du Grand Narbonne : le bassin extérieur de 50 m va être fermé à compter du 5 décembre jusqu'au 30 avril inclus. L'activité de l'Espace de liberté ne s'arrête pas pour autant : les autres bassins restent ouverts et pourront accueillir les nageurs qui évoluaient dans le bassin extérieur durant ses 5 mois de fermeture.